

L'Affaire Vandermisem. — Cette affaire viendrait de l'ouverture de la session des assises de Brabant, fixée au lundi 31 mai. Trois jours d'attente seront réservés à cette importante affaire criminelle.

Bruxelles. — Le dernier numéro du journal *Ni Dieu ni Maître* a été saisi par ordre du parquet pour un article contenant un appel aux armes.

M. Grawe a pris, hier soir, la parole à l'assemblée générale de la Ligue libérale et a adressé un appel à tous les libéraux de Bruxelles pour assurer, mardi prochain, le triomphe de M. Balthus.

M. Janson a fait placer une affiche signée de son nom, dans laquelle il recommandait vivement la candidature du bourgmestre de Bruxelles.

Plusieurs manifestations socialistes ont eu lieu aujourd'hui à Roubaix, de nombreux délégués des ouvriers ont déposé des couronnes sur les tombeaux des grévistes tués dans l'échauffourée du 27 mars.

A Liège, un grand meeting socialiste a été organisé aujourd'hui; plusieurs milliers d'ouvriers y ont pris part.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 16 mai 1888. — Versements: Roubais: 146 dépositants, 23 nouveaux, 23,778 fr. — Succursale Lannoy: 10 dépositants, 1 nouveau, 1,765 fr. — Succursale Croix: 1 dépositant, 1 nouveau, 3,350 fr. Total des versements: 38,093 fr.

Remboursements: Roubais: 23 remboursements effectués, 3,075 fr. 70 cent. — Succursale Lannoy: 15 remboursements effectués, 3,949 fr. 30 cent. — Succursale Croix: 3 remboursements effectués, 800 fr. 90 cent. Total des remboursements: 7,825 fr. 90 cent.

Les opérations du mois de mai sont satisfaisantes. — M. Janson, par M. Victor Defrenne et Edouard Watine, directeurs. A Lannoy, par M. A. Toulemonde. A Croix, par M. Et. Jourdeuil et Alp. Delesalle. — *Le Casier, Fribourg.*

ÉTAT-CIVIL. — Roubais. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES. — Le 16 mai. — Léa Lemaire, rue de Denain, cour d'Artois, et Philippe Desmet, rue de Valenciennes, cour Louis Frère. — Lucille Capteur, rue des Arts, Impasse Mozart. — Clémentine Vantourhoul, rue de l'Espérance, cour Malin. — Jules Vermeulen, rue Vallon, 11. — Hélène Hus, rue de Wasquehal, cour St-Joseph. — Céline Lebrun, rue de Tournai, maisons Bayard. — Stéphanie Triglat, rue de Ma-Campagne, 50. — Virginie Joly, rue Voltaire, 90.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Henri Horman, 27 ans, tisserand, rue du Fils, et Marie Dufresne, 23 ans, ouvrière, rue de l'Espérance. — Paul Bretemieu, 32 ans, fabricant, et Hélène Alger, 20 ans, sans profession, rue d'Alma. — François Meyers, 31 ans, ajusteur, rue de Soubise, 38. — Jeanne Wittenbol, 26 ans, tisserande, Pierre Vanderkerken, 23 ans, chaudière, rue des Longues-Haies, 215. — Maria Viannick, 22 ans, ouvrière. — Joseph Leevens, 25 ans, journalier, rue de la Guinguette, et Jeannette Vanhouter, 21 ans, ouvrière. — Auguste Ponce, 26 ans, rentier, rue St-Laurent, et Odette Mahieu, 25 ans, bobineuse, rue d'Arcole. — Gabriel Millet, 31 ans, ramoneur, rue du Tilleul, et Victorine Dubois, 26 ans, ménagère. — Jules Verstraeten, 30 ans, journaliste, rue de Jemmapes, et Marie Vandanaele, 32 ans, journalière, rue Dufresne, 28 ans, journaliste, et Marie Duchateau, 21 ans, journalière. — Louis Dhont, 22 ans, sans profession, rue de l'Hommelet, et Marie Desrousseaux, 21 ans, sans profession, rue Pellart. — Jules Desbonnet, 33 ans, tisserand, rue de Lens, et Marie Hilsberghe, 34 ans, bobineuse, rue du Tilleul. — Amal Wala, 23 ans, sans profession, et Solferino, et Marie Vanthier, 23 ans, ouvrière. — Charles Raviart, 24 ans, tinteurier, rue de Lorraine, 44. — Marie Honoré, 23 ans, tailleur, rue de Jéna. — Henri Desdés, 33 ans, apprêteur, rue de Tournai, et Maria Delaunoy, 23 ans, tisseuse, rue de Valenciennes, 26 ans, entrepreneur, et Jeanne Frys, 22 ans, sans profession.

Décès du 16 mai. — Julie Wattinne, 65 ans, rue Neuve, 4.

Convois funèbres & obits

Les amis et connaissances de la famille DUBAMEL-WATTINE qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Julien Joseph LÉON, veuve de M. Jean DUBAMEL, décédé à Roubais, le 10 mai 1888, à l'âge de 72 ans, sont priés de bien vouloir assister à la messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 18 courant, à 9 heures, aux obsèques, à l'église St-Joseph, où seront déposés les corps de Monsieur LÉON, et de Madame Sophie-Suzanne LÉON, décédée à Roubais, le 10 mai 1888, à l'âge de 72 ans, administrateurs des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement, et de bien vouloir assister au Convoi, qui aura lieu le mardi 18 courant, à 9 heures, à l'église St-Joseph, où seront déposés les corps de Monsieur LÉON, et de Madame Sophie-Suzanne LÉON, décédée à Roubais, le 10 mai 1888, à l'âge de 72 ans, administrateurs des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église de l'Église-Lamoy, le 18 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-François Joseph LEZARD, époux de Madame Joséphine DEFRENNE, décédé à Roubais, le 13 avril 1887, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement, et de bien vouloir assister au Convoi, qui aura lieu le mardi 18 courant, à 9 heures, à l'église St-Joseph, où seront déposés les corps de Monsieur LEZARD, et de Madame Joséphine DEFRENNE, décédée à Roubais, le 13 avril 1887, à l'âge de 75 ans, administrateurs des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église St-Joseph, à Roubais, le mardi 18 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-François Joseph LEZARD, époux de Madame Joséphine DEFRENNE, décédé à Roubais, le 13 avril 1887, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement, et de bien vouloir assister au Convoi, qui aura lieu le mardi 18 courant, à 9 heures, à l'église St-Joseph, où seront déposés les corps de Monsieur LEZARD, et de Madame Joséphine DEFRENNE, décédée à Roubais, le 13 avril 1887, à l'âge de 75 ans, administrateurs des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement.

LETTRES MORTUAIRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUBAMEL-WATTINE qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Julien Joseph LÉON, veuve de M. Jean DUBAMEL, décédé à Roubais, le 10 mai 1888, à l'âge de 72 ans, sont priés de bien vouloir assister à la messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 18 courant, à 9 heures, aux obsèques, à l'église St-Joseph, où seront déposés les corps de Monsieur LÉON, et de Madame Sophie-Suzanne LÉON, décédée à Roubais, le 10 mai 1888, à l'âge de 72 ans, administrateurs des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement, et de bien vouloir assister au Convoi, qui aura lieu le mardi 18 courant, à 9 heures, à l'église St-Joseph, où seront déposés les corps de Monsieur LÉON, et de Madame Sophie-Suzanne LÉON, décédée à Roubais, le 10 mai 1888, à l'âge de 72 ans, administrateurs des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église de l'Église-Lamoy, le 18 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-François Joseph LEZARD, époux de Madame Joséphine DEFRENNE, décédé à Roubais, le 13 avril 1887, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement, et de bien vouloir assister au Convoi, qui aura lieu le mardi 18 courant, à 9 heures, à l'église St-Joseph, où seront déposés les corps de Monsieur LEZARD, et de Madame Joséphine DEFRENNE, décédée à Roubais, le 13 avril 1887, à l'âge de 75 ans, administrateurs des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église St-Joseph, à Roubais, le mardi 18 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-François Joseph LEZARD, époux de Madame Joséphine DEFRENNE, décédé à Roubais, le 13 avril 1887, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement, et de bien vouloir assister au Convoi, qui aura lieu le mardi 18 courant, à 9 heures, à l'église St-Joseph, où seront déposés les corps de Monsieur LEZARD, et de Madame Joséphine DEFRENNE, décédée à Roubais, le 13 avril 1887, à l'âge de 75 ans, administrateurs des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans prières de considérer le présent avis comme un mandat de paiement.

FAITS DIVERS

Bateau sous-marin. — On travaille actuellement à la construction d'un bateau sous-marin, dont la forme est celle d'un fusée. Sa hauteur est de 1 m. 80 et sa longueur de 20 mètres.

Un déplacement d'eau est d'environ 30 tonnes, et son déplacement une vitesse de 11 nœuds pendant trois heures, au moyen d'un moteur électrique du système du capitaine Krebs, moteur qui est actionné par des accumulateurs spéciaux.

Tout est prévu : des réservoirs d'air comprimé permettent de renouveler l'atmosphère et de régler la pression intérieure : deux gouvernails, l'un vertical et l'autre horizontal, actionnés par des machines électriques, donnent la faculté de suivre la route voulue en direction et en profondeur; des lampes à incandescence éclairent l'intérieur; enfin, un appareil optique spécial permet de voir à quelle profondeur se trouve le bateau.

Ces nouveaux bateaux sous-marins rendront non seulement de très sérieux services en temps de guerre, mais ils pourront encore servir à des explorations scientifiques.

Un drame en Suisse. — Un drame sanglant s'est passé mardi matin entre trois et quatre heures, à Birsfelden (Bâle-Campagne). Un possesseur, nommé Volmy, d'Ormingen, père de six enfants, adonné à la boisson et au crapahut, depuis quelques temps, s'était pris de querelle, lundi soir, avec plusieurs personnes qui avaient donné une sérénade à la municipalité nouvellement élue. Il s'était rendu ensuite dans deux cabarets, d'où il avait été chassé comme ébrié.

Cet affront l'exaspéra à un tel degré qu'en rentrant chez lui il commença à faire du scandale, puis il vint à frapper sa femme et ses enfants à coups de couteau. La femme succomba à ses blessures et une jeune fille était à l'agonie le lendemain. Aux cris poussés par ces malheureux, des voisins accoururent.

Le premier qui entra, Jacob Senn, âgé de cinquante huit ans, passablement comme Volmy, reçut de ce dernier, qui ne voyait pas, un coup de hache qui le tua net sur l'escalier. Volmy se mit à genoux sur sa victime, lui tailla la tête à coups

de hache et jeta ensuite le cadavre au bas de l'escalier. La police, qui arrivait alors, ne parvint qu'avec peine à s'emparer de ce furieux.

La population, ayant appris qu'il allait être transféré après-midi dans les prisons d'Arlesheim, se rassembla en grand nombre devant le poste de police, et les agents eurent fort à faire à l'empêcher de lyncher le coupable.

Les crimes impunis. — L'après-midi étant mis en liberté, le mystère qui planait sur l'assassinat de la rue Beaubourg recommença comme précédemment.

Ainsi, malgré les efforts de la police, les cinq gros crimes qui ont surexcité l'opinion publique sont demeurés impunis de cette année restant encore impunis.

On n'a aucun résultat sur l'affaire Barrème — aucun pour l'assassinat de la rue Canmarin — aucun pour celui de la rue Beaubourg — fort peu pour le meurtre de Monsieur-le-Prince, où l'on n'a découvert qu'un noyé supposé l'assassin — fort peu aussi pour le crime de la rue de la Gaité, où il est démontré que deux et peut-être trois assassins ont participé et où un n'a pu arrêter que l'ex-sérgent de ville Miron.

Nous disons fort peu, car il paraît évident, même pour les magistrats qui ont fait l'enquête, que Mion n'est pas l'assassin principal, peut-être même pas l'un des assassins, tout au plus un comparse.

L'homme qui s'est blessé à la main — et blessé grièvement, car il a répandu des flots de sang sur son passage, — a pu, malgré cette blessure, se sauver et disparaître.

Tout ce qui n'a pas été retrouvé, le résultat obtenu n'aura guère d'importance.

Aussi, franchement on se demande si on ne doit pas une espèce de reconnaissance aux assassins, pour leur motivation avec laquelle ils nous massacrèrent — certains qu'ils sont de l'impunité!

Dans le Pays. — M. Robert Mitchell raconte un épisode inédit et bien intéressant de la carrière militaire du ministre de la guerre; après avoir rappelé que M. le général Boulanger est, pour les républicains de la justice, le héros politique, M. Robert Mitchell se plaît à rendre hommage aux qualités éminentes du ministre, « qui, dit-il, fut en tout temps un bon patriote et un brillant soldat ».

Au surplus, la bravoure du général Boulanger est aussi légendaire que celle de celui de la République. L'histoire que conte M. Robert Mitchell mérite cependant d'être reproduite.

C'est en 1871 que le général Osmond opéra, du côté de Bourg-la-Reine, contre la Commune, et il avait chargé un jeune officier, le lieutenant L... d'enlever à la bayonnette une barricade qui commandait la route de Paris.

C'est en 1871 que le général Osmond opéra, du côté de Bourg-la-Reine, contre la Commune, et il avait chargé un jeune officier, le lieutenant L... d'enlever à la bayonnette une barricade qui commandait la route de Paris.

C'est en 1871 que le général Osmond opéra, du côté de Bourg-la-Reine, contre la Commune, et il avait chargé un jeune officier, le lieutenant L... d'enlever à la bayonnette une barricade qui commandait la route de Paris.

C'est en 1871 que le général Osmond opéra, du côté de Bourg-la-Reine, contre la Commune, et il avait chargé un jeune officier, le lieutenant L... d'enlever à la bayonnette une barricade qui commandait la route de Paris.

Le mariage de la princesse Amélie

Nous avons donné hier le programme officiel des fêtes du mariage de la princesse Amélie. Voici de nouveaux renseignements sur cette publication officielle :

La bénédiction nuptiale aura lieu à la cathédrale, le 22, à une heure de l'après-midi.

Le moment de l'échange des anneaux, les forteresses de la ville et les navires de guerre mouillés sur le Tage, ont les salves prescrites pour les cérémonies nuptiales.

Le 25, la famille royale et les princes assisteront dans la soirée, sur la terrasse du palais du musée des beaux-arts, au feu d'artifice qui sera tiré sur le Tage, et sur la rive opposée, au feu d'artifice.

Les feux d'artifice s'étendront sur une longueur de deux kilomètres.

Quant aux feux de décoration des palais royaux ils sont poussés très activement aussi : malgré toute la diligence possible, il ne sera pas possible de les achever avant le mariage. On les terminera seulement lorsque le duc et la duchesse de Bragance feront leur voyage de noces.

Le jeune couple doit visiter le palais de Cintra, celui de Queluz, la chapelle des anneaux, les forteresses de la ville et les navires de guerre mouillés sur le Tage, ont les salves prescrites pour les cérémonies nuptiales.

Le 25, la famille royale et les princes assisteront dans la soirée, sur la terrasse du palais du musée des beaux-arts, au feu d'artifice qui sera tiré sur le Tage, et sur la rive opposée, au feu d'artifice.

Les feux d'artifice s'étendront sur une longueur de deux kilomètres.

Quant aux feux de décoration des palais royaux ils sont poussés très activement aussi : malgré toute la diligence possible, il ne sera pas possible de les achever avant le mariage. On les terminera seulement lorsque le duc et la duchesse de Bragance feront leur voyage de noces.

Le jeune couple doit visiter le palais de Cintra, celui de Queluz, la chapelle des anneaux, les forteresses de la ville et les navires de guerre mouillés sur le Tage, ont les salves prescrites pour les cérémonies nuptiales.

Le mariage de la princesse Amélie

Nous avons donné hier le programme officiel des fêtes du mariage de la princesse Amélie. Voici de nouveaux renseignements sur cette publication officielle :

La bénédiction nuptiale aura lieu à la cathédrale, le 22, à une heure de l'après-midi.

Le moment de l'échange des anneaux, les forteresses de la ville et les navires de guerre mouillés sur le Tage, ont les salves prescrites pour les cérémonies nuptiales.

Le 25, la famille royale et les princes assisteront dans la soirée, sur la terrasse du palais du musée des beaux-arts, au feu d'artifice qui sera tiré sur le Tage, et sur la rive opposée, au feu d'artifice.

Les feux d'artifice s'étendront sur une longueur de deux kilomètres.

Quant aux feux de décoration des palais royaux ils sont poussés très activement aussi : malgré toute la diligence possible, il ne sera pas possible de les achever avant le mariage. On les terminera seulement lorsque le duc et la duchesse de Bragance feront leur voyage de noces.

Le jeune couple doit visiter le palais de Cintra, celui de Queluz, la chapelle des anneaux, les forteresses de la ville et les navires de guerre mouillés sur le Tage, ont les salves prescrites pour les cérémonies nuptiales.

Le 25, la famille royale et les princes assisteront dans la soirée, sur la terrasse du palais du musée des beaux-arts, au feu d'artifice qui sera tiré sur le Tage, et sur la rive opposée, au feu d'artifice.

Les feux d'artifice s'étendront sur une longueur de deux kilomètres.

Quant aux feux de décoration des palais royaux ils sont poussés très activement aussi : malgré toute la diligence possible, il ne sera pas possible de les achever avant le mariage. On les terminera seulement lorsque le duc et la duchesse de Bragance feront leur voyage de noces.

Le jeune couple doit visiter le palais de Cintra, celui de Queluz, la chapelle des anneaux, les forteresses de la ville et les navires de guerre mouillés sur le Tage, ont les salves prescrites pour les cérémonies nuptiales.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le départ du comte de Paris

Paris, 17 mai. — Le train spécial emportant le comte et la comtesse de Paris et sa suite est parti à 4 heures de la gare d'Orléans. L'accès du quai était interdite au public.

Les voyageurs étaient seuls présents. Les adieux des amis de la famille royale avaient été faits rue de Valenciennes.

M. de Mouy à Paris

Paris, 17 mai. — M. de Mouy, ministre de France à Athènes, arrivera demain à Paris.

Les grèves

Paris, 17 mai. — Les ouvriers du réservoir de St-Cierge (Haute-Marne) se sont mis en grève. Tons, 17 mai. — Le conseil municipal a repoussé par 16 voix contre 9 une demande de secours pour les mineurs de Decazeville.

Decazeville, 17 mai. — La rentrée de nombreux ouvriers était attendue aujourd'hui. Dans les mines et les ateliers, elle ne s'est pas effectuée. Quelques-uns seulement ont repris le travail; les autres ont décidé de continuer la grève, plus que jamais.

Caisse d'Épargne Postale

La Caisse d'épargne postale est placée par la loi sur la garantie de l'Etat.

Elle donne à toute personne la faculté de placer, dans des conditions de sécurité absolue, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à un franc (1 fr.). Le compte de chaque personne ne peut dépasser deux mille francs (2,000 fr.) versés en une ou plusieurs fois.

LIBREMENT DÉLIVRÉ GRATUITEMENT. — Après le premier versement, il est remis gratuitement à l'intéressé un livret national au moyen duquel tout déposant peut continuer ses versements et retirer son argent dans les 6,000 bureaux de poste ouverts tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale.

INTÉRÊT. — Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de trois francs pour cent (3 fr. p. 100). Cet intérêt part du 1^{er} ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même produit d'intérêt.

ACHAT GRATUIT DE RENTES. — Tout déposant dont le crédit est suffisant pour acheter dix francs (10 fr.) de rentes ou davantage, peut faire opérer par la Caisse d'épargne postale.

TRANSFERTS. — Tous les déposants peuvent faire transférer à la Caisse d'épargne postale, sans frais, l'entière ou partie de leurs rentes, actions, obligations, titres de sociétés, etc., etc.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le départ du comte de Paris

Paris, 17 mai. — Le train spécial emportant le comte et la comtesse de Paris et sa suite est parti à 4 heures de la gare d'Orléans. L'accès du quai était interdite au public.

Les voyageurs étaient seuls présents. Les adieux des amis de la famille royale avaient été faits rue de Valenciennes.

M. de Mouy à Paris

Paris, 17 mai. — M. de Mouy, ministre de France à Athènes, arrivera demain à Paris.

Les grèves

Paris, 17 mai. — Les ouvriers du réservoir de St-Cierge (Haute-Marne) se sont mis en grève. Tons, 17 mai. — Le conseil municipal a repoussé par 16 voix contre 9 une demande de secours pour les mineurs de Decazeville.

Decazeville, 17 mai. — La rentrée de nombreux ouvriers était attendue aujourd'hui. Dans les mines et les ateliers, elle ne s'est pas effectuée. Quelques-uns seulement ont repris le travail; les autres ont décidé de continuer la grève, plus que jamais.

Caisse d'Épargne Postale

La Caisse d'épargne postale est placée par la loi sur la garantie de l'Etat.

Elle donne à toute personne la faculté de placer, dans des conditions de sécurité absolue, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à un franc (1 fr.). Le compte de chaque personne ne peut dépasser deux mille francs (2,000 fr.) versés en une ou plusieurs fois.

LIBREMENT DÉLIVRÉ GRATUITEMENT. — Après le premier versement, il est remis gratuitement à l'intéressé un livret national au moyen duquel tout déposant peut continuer ses versements et retirer son argent dans les 6,000 bureaux de poste ouverts tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale.

INTÉRÊT. — Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de trois francs pour cent (3 fr. p. 100). Cet intérêt part du 1^{er} ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même produit d'intérêt.

ACHAT GRATUIT DE RENTES. — Tout déposant dont le crédit est suffisant pour acheter dix francs (10 fr.) de rentes ou davantage, peut faire opérer par la Caisse d'épargne postale.

TRANSFERTS. — Tous les déposants peuvent faire transférer à la Caisse d'épargne postale, sans frais, l'entière ou partie de leurs rentes, actions, obligations, titres de sociétés, etc., etc.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les conseils généraux

Paris, 17 mai. — Le gouvernement devra se préoccuper bientôt de fixer l'époque des élections des conseils généraux.

On sait déjà que les élections doivent avoir lieu avant le 1^{er} août, la session extraordinaire des assemblées départementales ouvrant le lundi 16 août. Le ministre de l'intérieur avancera peut-être la date des élections. C'est une question qui fait étudier en ce moment par les préfets. M. Sarrien attend les rapports qui doivent lui parvenir des départements.

Le Parlement suspendra sans doute ses travaux à partir du 14 juillet prochain.

La rentrée des Chambres

Les Chambres ne rentrent que le 25 mai prochain, et déjà on annonce une série de questions ou interpellations.

Au Palais-Bourbon, en dehors de MM. Michelin et Planté, qui se proposent d'interpeller sur les affaires de Decazeville, on cite deux autres interpellations probables; une de M. Delafosse sur les événements de Grèce, et une de M. Delattre sur le fonctionnement de la justice. Au Luxembourg, c'est M. de Gavardie qui inaugurera la session par une interpellation ajournée avant les vacances.

La fête des Tuileries

Paris, 17 mai. — La recette faite pendant l'après-midi a été de 45,000 fr. On évalue à 60,000 fr. celle de la soirée.

Étant donné les frais immenses de première organisation, les pauvres auront peu à gagner; disons le mot : les organisateurs aligneront probablement un déficit plus ou moins considérable.

Le résultat était à prévoir : les fêtes données aux Tuileries occasionnent de tels frais qu'il serait périlleux de compter les couvrir dans une seule journée.

Mgr l'archevêque de Paris

Le Fignro dit que la santé de l'archevêque de Paris est très améliorée depuis une quinzaine de jours. Il ira visiter prochainement l'église du Sacré-Cœur à Montmartre.

Le concours du grand prix de Rome

Au cours de sa dernière séance, l'Académie des beaux-arts a proclamé les noms des élèves admis en loges pour le concours du grand prix de Rome (composition de musique).

Ce sont : 1^{er} M. Savard, 2^e M. Kaiser, élève de M. Massenet; 3^e M. Bachelot, 4^e M. Gédalga, élèves de M. Guiraud.

Le protecteur des catholiques en Chine.

Le privilège de la France

Londres, 17 mai. — L'Office Reuter apprend que le gouvernement chinois s'oppose à un arrangement quelconque entre la France et le Vatican, qui diminuerait les attributions du représentant que le pape desire placer à Pékin.

Cette décision a été prise à la suite de pourparlers de la France et du Vatican, au sujet d'une franchise pour le protecteur de la France en Chine. Cette entente rendrait en effet nul l'objet de la mission pontificale et l'empêcherait de remplir son devoir vis-à-vis des catholiques de divers nationalités habitant la Chine.

Le fait d'ailleurs quedes Allemands, des Italiens et des nationaux d'autres pays sont placés sous la protection des consuls français pour les matières religieuses est regardé par le gouvernement chinois comme incompatible avec son désir d'assurer son indépendance vis-à-vis les États représentés à la cour de Pékin.

Le protecteur des catholiques en Chine.

Le privilège de la France

Londres, 17 mai. — L'Office Reuter apprend que le gouvernement chinois s'oppose à un arrangement quelconque entre la France et le Vatican, qui diminuerait les attributions du représentant que le pape desire placer à Pékin.

Cette décision a été prise à la suite de pourparlers de la France et du Vatican, au sujet d'une franchise pour le protecteur de la France en Chine. Cette entente rendrait en effet nul l'objet de la mission pontificale et l'empêcherait de remplir son devoir vis-à-vis des catholiques de divers nationalités habitant la Chine.

Le fait d'ailleurs quedes Allemands, des Italiens et des nationaux d'autres pays sont placés sous la protection des consuls français pour les matières religieuses est regardé par le gouvernement chinois comme incompatible avec son désir d'assurer son indépendance vis-à-vis les États représentés à la cour de Pékin.

Le protecteur des catholiques en Chine.

Le privilège de la France

Londres, 17 mai. — L'Office Reuter apprend que le gouvernement chinois s'oppose à un arrangement quelconque entre la France et le Vatican, qui diminuerait les attributions du représentant que le pape desire placer à Pékin.

Cette décision a été prise à la suite de pourparlers de la France et du Vatican, au sujet d'une franchise pour le protecteur de la France en Chine. Cette entente rendrait en effet nul l'objet de la mission pontificale et l'empêcherait de remplir son devoir vis-à-vis des catholiques de divers nationalités habitant la Chine.

Le fait d'ailleurs quedes Allemands, des Italiens et des nationaux d'autres pays sont placés sous la protection des consuls français pour les matières religieuses est regardé par le gouvernement chinois comme incompatible avec son désir d'assurer son indépendance vis-à-vis les États représentés à la cour de Pékin.

Le protecteur des catholiques en Chine.

Le privilège de la France

Londres, 17 mai. — L'Office Reuter apprend que le gouvernement chinois s'oppose à un arrangement quelconque entre la France et le Vatican, qui diminuerait les attributions du représentant que le pape desire placer à Pékin.

Cette décision a été prise à la suite de pourparlers de la France et du Vatican, au sujet d'une franchise pour le protecteur de la France en Chine. Cette entente rendrait en effet nul l'objet de la mission pontificale et l'empêcherait de remplir son devoir vis-à-vis des catholiques de divers nationalités habitant la Chine.

Le fait d'ailleurs quedes Allemands, des Italiens et des nationaux d'autres pays sont placés sous la protection des consuls français pour les matières religieuses est regardé par le gouvernement chinois comme incompatible avec son désir d'assurer son indépendance vis-à-vis les États représentés à la cour de Pékin.

Le protecteur des catholiques en Chine.

Le privilège de la France

Londres, 17 mai. — L'Office Reuter apprend que le gouvernement chinois s'oppose à un arrangement quelconque entre la France et le Vatican, qui diminuerait les attributions du représentant que le pape desire placer à Pékin.

Cette décision a été prise à la suite de pourparlers de la France et du Vatican, au sujet d'une franchise pour le protecteur de la France en Chine. Cette entente rendrait en effet nul l'objet de la mission pontificale et l'empêcherait de remplir son devoir vis-à-vis des catholiques de divers nationalités habitant la Chine.

Le fait d'ailleurs quedes Allemands, des Italiens et des nationaux d'autres pays sont placés sous la protection des consuls français pour les matières religieuses est regardé par le gouvernement chinois comme incompatible avec son désir d'assurer son indépendance vis-à-vis les États représentés à la cour de Pékin.

Le protecteur des catholiques en Chine.

Le privilège de la France

Londres, 17 mai. — L'Office Reuter apprend que le gouvernement chinois s'oppose à un arrangement quelconque entre la France et le Vatican, qui diminuerait les attributions du représentant que le pape desire placer à Pékin.

Cette décision a été prise à la suite de pourparlers de la France et du Vatican, au sujet d'une franchise pour le protecteur de la France en Chine. Cette entente rendrait en effet nul l'objet de la mission pontificale et l'empêcherait de remplir son devoir vis-à-vis des catholiques de divers nationalités habitant la Chine.

Le fait d'ailleurs quedes Allemands, des Italiens et des nationaux d'autres pays sont placés sous la protection des consuls français pour les matières religieuses est regardé par le gouvernement chinois comme incompatible avec son désir d'assurer son indépendance vis-à-vis les États représentés à la cour de Pékin.

Le protecteur des catholiques en Chine.

Le privilège de la France

Londres, 17 mai. — L'Office Reuter apprend que le gouvernement chinois s'oppose à un arrangement quelconque entre la France et le Vatican, qui diminuerait les attributions du représentant que le pape desire placer à Pékin.

Cette décision a été prise à la suite de pourparlers de la France et du Vatican, au sujet d'une franchise pour le protecteur de la France en Chine. Cette entente rendrait en effet nul l'objet de la mission pontificale et l'empêcherait de remplir son devoir vis-à-vis des catholiques de divers nationalités habitant la Chine.

Le fait d'ailleurs quedes Allemands, des Italiens et des nationaux d'autres pays sont placés sous la protection des consuls français pour les matières religieuses est regardé par le gouvernement chinois comme incompatible avec son désir d'assurer son indépendance vis-à-vis les États représentés à la cour de Pékin.

FOIRE DE ROUBAIX 1886

Hippodrome roubaixien. — CIRQUE PENINSULAIRE — Aujourd'hui lundi 17 mai, à 8 heures, — ALADIN ou la Lampe merveilleuse. Grande pantomime féerique en sept tableaux. — Immense succès de TELERPHANT Blondin et Volatiles danses nouvelles exécutées et de 10 tableaux traqués, dressés et présentés en planche libre par le professeur Rigou. — Prix des places : fauteuils, 3 francs, parterre, 2 fr. 50 cent. — Pour la location et les abonnements, s'adresser à l'Hippodrome, bureau du gérant.

MENAGERIE HEIDENBACH. — La plus vaste menagerie du monde, comprenant plus de 150 animaux, tels que lions, tigre, ours, panthères, tigres, ours, ours noirs, ours blancs, singes, serpents, crocodiles, etc., etc. Tous les soirs à huit heures et demi, grande représentation par le dresseur Heidenbach dans la cage des fauves.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne, ivoire, nacre, etc.

ASSOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturiers, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux honds ronds, etc., etc.

COUPEURS DE POCHES à une et plusieurs lames, couteaux-poignards, couteaux de poche, etc.

Réparations et repassage tous les jours.

MÉDECINE. Maladies de la Gorge, de la Voie et de la Bouche, effets pernicieux causés par le traitement mercuriel et le tabac. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac, des intestins, digestion pénible, manque d'appétit, nausées, vomissements, misères, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles de Paterson**, au bismuth et magnésie. — Pastilles 2 fr. 50; Poudres 5 fr.

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvre, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, **fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-névrosique**. Il est recommandé aux enfants, aux femmes délicates et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature. La bouteille 4 fr.

DETHAN, pharm., 23, rue Haudin, à Paris et dans les principales pharm. de France. 1885

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Gordonnerie, Nouveautés, Confections

MAISON

HERBAUT-BROUTIN

Rue Saint-André, 29

A l'angle de la rue St-Jean, près la rue de Lannoy

Vraie gordonnerie sur mesure et en magasin, pour hommes, dames et enfants. — Devis: Vendre du bon pour vendre beaucoup et vendre beaucoup pour vendre son marché. 508

A LA CHAUSSURE PALEZ

MAISON TEMPEZ

COUTURIER-MAUPRIVEZ successeur

44 bis, Grande-Rue, Roubaix, en face le Cercle du Commerce

Cette maison, une des plus anciennes de la ville, est connue pour vendre de confiance et à des prix très réduits, de tout ce qui concerne la chaussure. Elle se fait se-on l'importance à tout acheteur payant comptant. On se charge des réparations bref délai.

Quant aux prix, ils sont réduits à leur plus bas. 508

A la renommée de la bonne Toile

Ernest OGER-CARNIAUX

Rue Pellart prolongée, 149, Roubaix

Méridiens, flanelles, cachemires d'Écosse, lainages et couvertures de laine, velours, soieries, draperies, nouveautés, confections, toiles, rouennerie, bonneterie.

Trousseaux et layettes. 509

AU BON MARCHÉ

5, GRANDE-PLACE, S. ROUBAIX

Tissus en tous genres

Confections pour dames et enfants

TAPIS ET AMEUBLEMENTS 510

AU PALAIS DE CRISTAL

16, Grande-Rue, Roubaix

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

ET SUR MESURE

pour Hommes et Enfants

Prix-Fixe 511

Élégance. Solidité. Garantie

Habillements sur mesure, pour hommes et enfants, aux prix de la frontière. Nouveaux pour confections. Spécialité de draps noirs pour deuil et noces.

VICTOR PROYE, Tailleur

90, rue Blanchemaison, Roubaix 512

AU MOUTON COURONNÉ

Place de la Liberté, 1 et 3, Grande-Rue, 56, Roubaix

Spécialité pour deuil, hautes nouveautés noires et couleurs pour robes et confections. Costumes et robes pour ameublements, flanelle blanche et couleurs, draperies noires et couleurs, articles blancs.

Confections pour dames et enfants. Soieries et velours noirs et couleurs. 520

Nouveautés, rouenneries, bonneterie, confections pour dames et enfants.

Chemises confectionnées en tous genres.

Veuve Mazure-Truffaut

Ancienne maison Truffaut-Pournier

42, Grande-Rue, Roubaix. 530

ROBES ET MANTEAUX CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE pour dames, fillettes et enfants

A L'ESPERANCE

SENOUTZEN-COZZINEAU

12, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

Il y a toujours en magasin choix considérable de modèles haute nouveauté, à des prix défiant toute concurrence. Pour satisfaire aux demandes faites, la maison laisse aux clients qui le désirent la faculté de fournir leurs mesures ou garnitures. Spécialité pour deuil en 24 heures. 532

Les 61 autres robes me seront présentées le de chaque mois.

(SIGNATURE) 127

CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme fondée en 1863

CAPITAL: 200 MILLIONS

Ag. de Roubaix, rue St-Georges, 21.

Ag. de Tourcoing, r. de l'Hôtel-de-Ville, 3.

Dépôts remboursables: 5 à 50 fr. par jour; à 3 mois, 4 à 7 fr. par an; à 6 mois, 5 à 7 fr. par an; à 12 mois, 6 à 8 fr. par an; à 18 mois, 7 à 9 fr. par an; à 24 mois, 8 à 10 fr. par an; à 30 mois, 9 à 11 fr. par an; à 36 mois, 10 à 12 fr. par an; à 42 mois, 11 à 13 fr. par an; à 48 mois, 12 à 14 fr. par an; à 54 mois, 13 à 15 fr. par an; à 60 mois, 14 à 16 fr. par an; à 66 mois, 15 à 17 fr. par an; à 72 mois, 16 à 18 fr. par an; à 78 mois, 17 à 19 fr. par an; à 84 mois, 18 à 20 fr. par an; à 90 mois, 19 à 21 fr. par an; à 96 mois, 20 à 22 fr. par